



Rhône-Alpes, Loire
Lézigneux
Valensanges

École primaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42001348
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1986, G1, 365

Historique

L'école primaire mixte du hameau de Valensanges est créée par arrêté du 1er février 1884. Elle occupe un local loué par la commune. En 1891, la fermeture de la 2e école de hameau de la commune, celle de Champanet (créée en novembre 1883), est l'occasion de chercher un nouveau local pour l'école de Valensange que l'on souhaite rapprocher de Champanet ; mais le projet d'acquisition d'une maison (la maison Juquel) à aménager en école échoue. En 1902, le préfet ordonne la construction d'un bâtiment pour l'école. Malgré l'avis de certains conseillers municipaux penchant pour une construction au hameau de l'Orme, jugé plus central, un terrain est acheté à Valensanges et la nouvelle école édifée sur des plans et devis présentés par l'architecte Joanny Thévenet (premier projet dressé le 15 mars 1903, modifié à la baisse par la suite). Des travaux supplémentaires sont réalisés en 1907 à cause d'infiltrations de purin dues à la déclivité du terrain. La réception définitive des travaux a lieu le 12 mars 1907. L'école a été fermée en 1967 et le bâtiment a été vendu à un particulier.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1903 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Joanny Thévenet (architecte, attribution par source)

Description

L'école comporte un étage de soubassement accessible par les façades antérieure (actuellement porte de garage à voiture) et postérieure (porte piétonne). La salle de classe était située au rez-de-chaussée surélevé, et l'habitation de l'institutrice à l'étage. Le préau couvert se trouvait en retour contre la façade postérieure (transformé en habitation). L'édifice est certainement en moellon de granite enduit, avec des chaînes d'angle harpée en brique. Les encadrements de baies sont en ciment (linteaux et seuils ou allèges) et brique (jambages). Les fenêtres de la façade postérieure ont été modifiées en portes-fenêtre ouvrant sur un balcon en ciment ajouté à la même époque (après la vente de l'école ?). Le toit est à longs pans et en tuile plate mécanique.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite (?) ; enduit ; moellon (?)
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 - 17 octobre**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 - 17 octobre 1886 (n°3). **Délibération du 7 janvier 1883.** Lettre du préfet au maire : le conseil municipal doit donner son avis sur la création de deux écoles de hameaux. Le conseil municipal rappelle l'état des finances de la commune après les dépenses faites pour construire l'école de garçons, réparer le cimetière, et les futures dépenses à faire pour l'église ; mais les écoles de hameaux seraient utiles (distance de plus de 3 km). Le maire est donc autorisé à louer un local pour y installer une école aux hameaux de Vallensanges et Champanet-le-Milieu.
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 - 17 octobre**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 - 17 octobre 1886 (n°3). **Délibération du 24 février 1884.** Ecoles (mixtes) de hameaux : le maire passe un bail avec Jean Clavelloux à Vallensanges et avec Georges Faure, adjoint au maire, à Champanet-le-bas, pour installer des écoles dans les plus brefs délais.
- **AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août**
AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août 1894 (n°4). **Délibération du 21 septembre 1890.** Loi du 17 juillet 1889 : les frais de location des écoles seront désormais à la charge exclusive des communes. La commune a été mise en demeure de créer deux écoles, à Champanet le 29 novembre 1883 et à Vallensanges le 1er février 1884. De plus, la commune a construit une école (de garçons) et payé 3 mobiliers scolaires. Or 'le pays est si pauvre que déjà de nombreux habitants ont émigré à Saint-Etienne dans les mines', 'le phylloxéra, le mildiou, la grêle ayant tout ravagé'. Le conseil municipal demande donc de pouvoir supprimer les écoles de hameaux car il ne peut plus payer les loyers. 16 novembre 1890 : même demande, d'ailleurs la commune de Verrières, qui est plus grande, n'a pas d'école de hameau.
- **AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août**
AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août 1894 (n°4). **Délibération du 20 février 1892.** Lettre du sous-préfet : il y a lieu de changer l'école de Vallensanges de local, pour la rapprocher de Champanet.
- **AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août**
AC Lézigneux. Registres des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 novembre 1886 - 12 août 1894 (n°4). **Délibération du 12 février 1893.** Projet d'acquisition de la maison Juquel pour l'école de Vallensanges. C'est une maison d'habitation : 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 à l'étage ; immense grange attenante qui peut servir de salle de classe en faisant une ouverture de plein pied avec le 1er étage de l'habitation de l'institutrice. Le cuvage peut servir de préau couvert. La nouvelle école pourrait être investie en 1894.
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 24 août 1902.** Lettre du sous-préfet qui met la commune en demeure de construire une école à Vallensanges. La commune rappelle qu'elle a voulu acheter un immeuble pour cette école, mais que l'accord du préfet est arrivé trop tard et a fait échouer le projet. La commune demande l'ajournement de cette directive jusqu'en 1911, date à laquelle elle aura fini de rembourser plusieurs emprunts.
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 16 novembre 1902.** Le sous-préfet est revenu à la charge, la commune doit désigner un emplacement pour la construction. Le conseil municipal choisit une vigne près de la petite place du hameau. 3

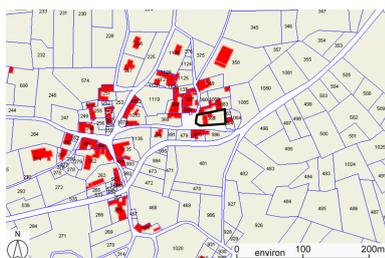
conseillers demandent une enquête administrative pour que l'école soit plutôt construite à l'Orme, hameau dont ils jugent la position plus centrale.

- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 15 mars 1903.** Plans et devis présentés par Thévenet architecte (rayé). Le conseil trouve le montant exagéré (15 500 F) et demande sa réduction à 10 000 F. (le 21 juin, la dépense pour la construction est chiffrée à 13325 F et le financement mis en place).
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 11 avril 1906.** Police d'assurance de la nouvelle école mixte de Vallensanges.
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 16 juin 1907.** Pièces relatives à la construction de l'école de Vallensanges. Travaux supplémentaires à cause de la déclivité du terrain et infiltrations de purin.
- **AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914**
AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 - 8 novembre 1914 (n°5). **Délibération du 4 août 1907.** Les travaux de l'école de Vallensanges sont achevés : réception définitive le 12 mars 1907, procès-verbal de Joanny Thévenet.

Bibliographie

- **CROZET, Jean-Paul. GEROSSIER, Paul. ROMESTAING, Rachel. Lézigneux et ses écoles au XXe siècle.**
CROZET, Jean-Paul. GEROSSIER, Paul. ROMESTAING, Rachel. **Lézigneux et ses écoles au XXe siècle.**
Lézigneux, 2003
p. 20-21

Illustrations



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section G1, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009.
Dess. Caroline Guibaud
IVR82_20094200095NUD



Vue d'ensemble de la façade antérieure.
Phot. Caroline Guibaud
IVR82_20094200093NUCA



Vue d'ensemble de la façade postérieure, de trois-quarts gauche.
Phot. Caroline Guibaud
IVR82_20094200094NUCA

Dossiers liés

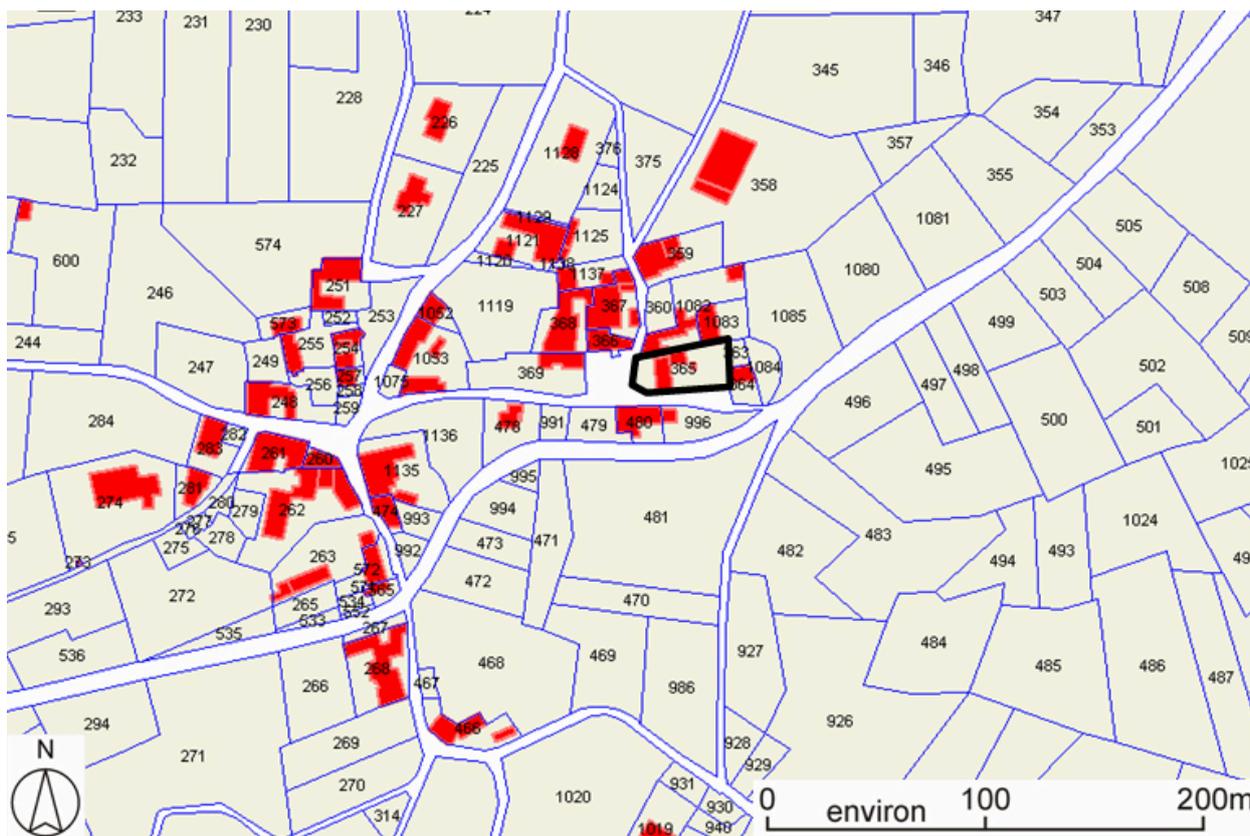
Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Lézigneux (IA42001503) Lézigneux

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section G1, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009.

IVR82_20094200095NUD

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade antérieure.

IVR82_20094200093NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade postérieure, de trois-quarts gauche.

IVR82_20094200094NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation